

Accompagner et superviser une équipe pluridisciplinaire d'un dispositif d'autorégulation (TSA -TND)

RS6627 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	332t, 333
Formacode(s)	44521, 14490, 32154
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2024
Date d'échéance	31/05/2028

Certificateur(s)

AUTOREGULATION-ACCOMPAGNEMENT & EXPERTISE · SIRET : 84425495300012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Accompagner et superviser une équipe pluridisciplinaire d'un dispositif d'autorégulation (TSA-TND)" est conçue pour valider les compétences des divers professionnels impliqués dans le dispositif d'autorégulation (DAR), incluant les personnels éducatifs, paramédicaux, médico-sociaux, enseignants et encadrants périscolaires. Issue d'une approche cognitive et comportementale, elle vise à favoriser la réussite et l'autonomie de tous les élèves, y compris ceux atteints d'un trouble du spectre autistique (TSA) et d'autres troubles neurodéveloppementaux (TND), à travers le développement de stratégies d'autorégulation.

En outre, cette certification offre une compréhension des différentes cultures professionnelles et établie une dynamique essentielle pour l'implantation d'un Dispositif d'Autorégulation (DAR), conforme au cahier des charges national. Elle s'ancre dans les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour soutenir la création d'une société plus inclusive.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Instaurer un cadre propice à la supervision d'une équipe pluridisciplinaire dans un dispositif d'auto-régulation (DAR) en adoptant une posture d'appui non intrusive, en créant une synergie entre les différents acteurs afin de s'assurer que l'ensemble des acteurs du dispositif délivrent des préconisations cohérentes, communes et conformes aux préconisations délivrées par la HAS.
2. Développer une culture d'amélioration continue, d'analyse et de prise de conscience de ses propres processus de réflexion, auprès des équipes éducatives DAR, en utilisant une démarche structurée et modélisante et en créant des temps de partage et de collaboration afin que les équipes puissent échanger sur leurs expériences, leurs apprentissages, leurs succès en vue de partager les bonnes pratiques auprès de l'ensemble de la communauté éducative.
3. Participer en équipe pluridisciplinaire à la conception et au suivi de projets personnalisés pour les jeunes avec des troubles neurodéveloppementaux en utilisant une méthodologie adaptée et des outils de communication, tout en établissant des objectifs SMART (méthode pour optimiser l'atteinte des objectifs) dans le but d'assurer la conformité, l'efficacité des actions et la diffusion des recommandations de la HAS, tout en répondant aux besoins spécifiques des jeunes au sein d'un DAR.
4. Préconiser des axes de travail auprès des équipes éducatives en mettant en place une méthodologie de suivi de projet adaptée, en établissant des objectifs SMART* afin de mesurer l'efficacité des différentes actions mises en place et ajuster régulièrement le projet en fonction des besoins des jeunes avec TSA (ou troubles neurodéveloppementaux) au sein d'un DAR.
5. Récolter des données auprès des différentes parties prenantes d'un dispositif DAR en menant des observations

sur le terrain et en créant des outils de suivis pertinents afin de pouvoir mesurer l'impact des actions menées, en identifier les éventuelles difficultés et mettre en oeuvre des plans d'intervention d'actions correctives documentés et accessibles pour y remédier, et fournir une communication synthétisée aux inspecteurs, chefs de service médico-social et financeurs.

6. Mener une veille active sur le domaine en participant à des groupes d'experts dans le cadre d'échange de pratique (journées DAR), et en participant aux initiatives régionales et nationales visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes autistes afin de maintenir un haut niveau d'expertise, garantir l'inclusion des élèves en situation de troubles neurodéveloppementaux et ainsi promouvoir l'école inclusive.

7. Concevoir et déployer des actions de sensibilisation et ou des formations spécifiques sur les problématiques liées aux troubles TSA ou TND et l'autorégulation, adaptées aux besoins identifiés des parties prenantes en utilisant des méthodologies et des outils pédagogiques appropriés, afin de renforcer les compétences, techniques et pratiques professionnelles des acteurs concernés et ainsi promouvoir une école inclusive et une meilleure intégration des élèves avec TSA /TND en milieu ordinaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République :

LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance :

Instruction interministérielle du 3 septembre 2021 relative à la création de dispositifs d'auto-régulation (DAR) pour les élèves TSA dans le cadre de la stratégie pour l'autisme au sein des TND :

STRATÉGIE NATIONALE 2023-2027 POUR LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT : AUTISME, DYS, TDAH, TDI : https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-11/DP%20strat%C3%A9gie%20nationale%20TND%202023_2027.pdf

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Titre/diplôme

de niveau niveau 6 (bac + 3), idéalement en éducation, psychologie ou dans un domaine connexe ou expérience professionnelle de plus de 3 ans.

Expérience professionnelle : Expérience pratique auprès d'enfants en situation de troubles neurodéveloppementaux, garantissant une compréhension pratique des défis et stratégies d'accompagnement.

Compétences Relationnelles : Aptitude à créer un environnement d'apprentissage bienveillant et efficace pour les enfants autistes.

Connaissances Neurodéveloppementales : Compréhension des élèves autistes sous l'angle neurodéveloppemental.

Maîtrise des Techniques Éducatives : Connaissance des techniques développementales et comportementales recommandées, du développement de l'enfant et des contenus pédagogiques des cycles 2 et 3 avec une application pratique en milieu scolaire.

Ces prérequis assurent que les candidats ont les bases académiques, l'expérience pratique et les compétences relationnelles nécessaires pour une participation fructueuse au programme de certification.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi l'ensemble des modules de la formation professionnelle continue conduisant à la certification

Avoir remis au jury l'ensemble des livrables décrits dans le référentiel 15 jours avant la soutenance orale finale.

Avoir effectué 3 journées de formation-action/supervision avec un superviseur sénior, soit 1 en observation, 1 en co-intervention et 1 en action de supervision avec retour du superviseur sénior.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de professionnels disposant d'une expertise dans l'accompagnement d'enfant en situation de TSA ou troubles neuro développementaux, et en autorégulation

(minimum de 2 années d'expériences professionnelles), actuellement en activité professionnelle ou bénévole actif au sein d'une structure reconnue.

Le jury de certification est composé : de 2 personnes, dont 1 membre interne à A+ Autorégulation

(responsable pédagogique ou formateur) et d'un membre externe à A+ Autorégulation (salariés et/ou indépendants/bénévoles d'une association liée à l'autisme ou les troubles neurodéveloppementaux (en exercice) œuvrant dans le champ de l'accompagnement des enfants en situation de TSA ou TND expérimentés dans les dispositifs d'autorégulation.

Base légale

Date de décision	31/05/2024
Durée de l'enregistrement	4 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2028
Date de dernière délivrance possible	30/11/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6627/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	1 900 €
Durée	51 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	18
Parcours menés à terme	18
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2026 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	38
Montant total engagé	41 840 €
Coût moyen par dossier	1 101 €
Durée moyenne	51 h
Période	11/2025 – 09/2026
France compétences	85 %
Reste à charge titulaire	15 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.